

Séance plénière du 16 juin 2010

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2010 (DM1)**

Le Conseil économique et social régional,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 4134-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2001-731 du 31 juillet 2001, modifiant le code général des collectivités territoriales et relatif à la composition et au renouvellement des conseils économiques et sociaux régionaux ;

Vu l'avis des 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> commissions ;

Vu l'avis du bureau,

Monsieur Bernard DUBOIS, rapporteur entendu ;

**DELIBERE**

La DM n° 1 qui est soumise au CESR pour avis procède à des ajustements des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP) en abondant ou en réduisant certaines opérations, voire en annulant certaines autres.

C'est aussi le budget supplémentaire 2010 qui permet d'inscrire les crédits reportés sur l'exercice 2010 (39,708 M€) et d'affecter l'excédent à reporter constaté au compte administratif 2009. Cet excédent, à savoir 11,206 M€, est présenté au CESR en même temps que la DM n° 1.

Le Budget 2010 modifié est équilibré en dépenses et en recettes à hauteur de 1 241,9 M€ contre 1 194,6 M€ au budget primitif (en incluant le réaménagement de la dette), soit une augmentation de + 3,95 %.

**Au titre des recettes**, il est proposé une diminution des recettes de 3,130 millions d'euros due à une révision à la baisse des prévisions de FCTVA 2010 et à - 2,594 M€ au titre de l'emprunt.

**Les réajustements de crédits apportés par cette DM n° 1** figurent dans le tableau des crédits de paiement en annexe. Ils représentent 7,369 millions d'euros dont 3,708 pour les interventions régionales et 3,660 millions pour les moyens généraux. Le CESR souhaite apporter quelques remarques sur certains crédits nouveaux :

- Sur les CAP filières : + 2 M€. La Région a décidé de prendre en charge partiellement les annuités d'emprunt des agriculteurs avec un bonus pour les filières lait et arboriculture compte tenu du contexte particulier de crise. Le CESR souhaiterait connaître les critères d'attribution de cette aide.
- Sur le financement des écoles et instituts de formation sanitaire et sociale pour lesquels il est proposé une augmentation des crédits de paiement de 890 000 € par rapport au BP 2010. Alors que la justification en a été fournie verbalement, la DM aurait pu apporter plus de précisions sur la nature des besoins de financement complémentaire importants.
- Au titre des territoires solidaires, on constate une augmentation de 351 000 €. Le CESR s'interroge sur le bien fondé de la participation financière de la Région au Syndicat mixte de l'aéroport de Tours. Le CESR souhaiterait connaître l'ambition de la Région pour cette plateforme aéroportuaire. De manière plus générale, il apparaît essentiel que la Région définisse une stratégie globale s'agissant des aéroports (Tours, Châteauroux) ainsi que les conditions et les contreparties du soutien accordé.
- Sur l'aide à la restauration pour les lycéens : + 150 000 €. Il est proposé d'affecter des crédits complémentaires pour assurer la poursuite de la mesure n° 1 en faveur des jeunes « Aide à la restauration scolaire pour les élèves en difficulté » par transfert de crédit de la mesure n° 3 « Assure ta qualification », mesures mises en place en 2009 pour faire face à la crise.  
Le CESR aurait souhaité avoir le nombre de bénéficiaires de cette mesure. Par ailleurs, il s'étonne de la sous-utilisation de la mesure « Assure ta qualification » : seuls 14 apprentis sur les 150 escomptés ont bénéficié de cette aide accordée en cas de rupture de contrat. Est-ce lié à une mise en place trop tardive dans l'année de la mesure ou bien à une faiblesse dans le circuit d'information ?  
Il serait souhaitable de faire un bilan des mesures « jeunes » sur deux rentrées scolaires.

**La DM n° 1 permet également d'ouvrir ou d'abonder des autorisations de programme** pour un montant de 41,513 M€ et des autorisations d'engagement pour 2,925 M€. Elles concernent en particulier les secteurs suivants :

- les transports : 13,673 M€ pour la ligne Dourdan-La Membrolle dont les travaux de modernisation débiteront en 2011 ;
- les lycées : 10 M€ pour la restructuration de l'internat du lycée Marguerite de Navarre à Bourges ;
- l'économie : 2,600 M€ pour abonder les CAP filières et le futur CAP grandes cultures.
- les territoires solidaires dans le cadre des contractualisations CPER et conventions Région/Départements pour 9,216 M€.

S'agissant des territoires solidaires, le CESR souhaiterait des éclaircissements sur certaines opérations.

Il est proposé un abondement de 30 000 € pour les contrats de deux villes moyennes afin de tenir compte de l'augmentation de leur population au vu du recensement de 2007. Le CESR s'interroge, même si les sommes sont modestes, sur la fréquence d'adaptation en fonction des évolutions de population et sur la façon dont la Région gèrera la question dans le cas d'une diminution de la population.

Il est question de l'émergence de 21 projets structurants après la consultation des conférences territoriales dans le cadre du CPER. Quelle est l'articulation avec les projets structurants au titre des contrats territoriaux ? La recherche d'une plus grande cohérence entre les politiques de la Région et des partenaires (Etat et autres collectivités) ainsi que la recherche d'une plus grande lisibilité s'avèrent nécessaires.

Le CESR s'interroge également sur les deux sources de financement d'une étude régionale sur le développement de l'étoile ferroviaire de Tours. La première partie de cette étude est évaluée à 120 000 € au titre du FRAC territoire du CPER. Il est également proposé dans le programme « Infrastructures ferroviaires » d'abonder de 160 000 € l'autorisation de programme pour financer cette même étude dont le coût est estimé à 500 000 €.

Ces autorisations de programme et d'engagement trouveront leur traduction en crédits de paiement sur plusieurs exercices.

Plusieurs ajustements du BS sont liés à la mise en œuvre du CPER. A contrario, le contrat de projets interrégional « Loire » 2007-2013 qui concerne l'Etat, 9 Régions dont la Région Centre, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et l'établissement public Loire, prend du retard, l'Etat étant le maître d'œuvre.

Dans cette DM, le président de l'Exécutif régional annonce aussi **le lancement de mesures d'urgence économique et sociale** dans la continuité des actions mises en place en 2009.

Ce sont, au stade actuel, des déclarations d'intention qui ne se traduisent pas encore par des programmes chiffrés dans le BS.

Des avis spécifiques sont proposés par le CESR sur ces mesures, qui font l'objet de rapports et de communications spécifiques au cours de cette séance plénière.

Le CESR attend des précisions dans le cadre d'une future DM ou à l'occasion des orientations budgétaires.

Ce BS se présente comme un document d'ajustement budgétaire. Il reprend les résultats de l'exercice 2009, c'est-à-dire en recettes 11 205 971,28 €.

Il doit inciter à réfléchir sur l'incertitude quant à la pérennité des ressources budgétaires et sur ses conséquences pour l'élaboration des prochains budgets.

Avis adopté à l'unanimité



Xavier BEULIN

## Tableaux synthétiques de la DM 2

### Crédits de paiement :

<b>DOMAINE</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Formation professionnelle</b> Demandeurs d'emploi (F)	- 150 000	
<b>Enseignement lycées</b> Aide à la restauration pour les lycées (F)	150 000	350 000
<b>Formation sanitaire et sociale</b> Financement des écoles et instituts (F)	890 000	
<b>Culture</b> Développement territorial de la culture (manifestions des musées, animation culturelle locale...) (F)	110 000	
<b>Sports (F)</b> Soutien aux sports de haut niveau Soutien au développement et à la structuration des pratiques sportives fédérales Financement d'installations sportives	149 000 100 000 108 400	
<b>Territoires solidaires</b> - Syndicat mixte de l'aéroport de Tours (F) - FRAC (recette de l'Etat) - Etude de définition d'un projet d'aménagement et de gestion du Cher canalisé (recette de l'Etat) - Ministère (compensation financière cf transfert aéroports)	351 000	50 000 23 549 9 128
<b>Environnement</b> Pôle efficacité énergétique (I) Gestion de l'eau (F) Préservation de l'environnement Patrimoine naturel Plan Loire Grandeur Nature (I)	500 000 378 000 - 45 000 108 500 (I) 95 000 (F) - 536 500	
<b>Transports déplacement (F)</b> Compensation régionale des tarifications TER Centre Service TER et Aqualys	125 430 69 570	
<b>Tourisme</b> Promotion et animation touristique (I)	155 000	
<b>Economie / Innovation</b> Démarche filière CAP filières	500 000 (I) 1 500 000 (F)	21 500
<b>Europe et coopération décentralisée</b> Programmes communautaires européens (F)	- 850 000	- 800 000

Développer la coopération décentralisée		
En fonctionnement	- 108 000	
En investissement	+ 108 000	
<b>Moyens généraux</b>		
Admissions en non valeur	1 165 000	
Annulations titres de recettes	2 495 000	
Certificats d'énergie à réémettre en hors taxe		209 000
FCTVA 2010 (révision à la baisse des prévisions)		- 400 000
Emprunt		- 2 593 688
<b>TOTAL BS 2010</b>	<b>7 368 750</b>	<b>-3 130 511</b>
<b>Excédents de fonctionnement reporté:</b>		
<b>11 205 971</b>		

## **Autorisations de programmes et autorisations d'engagements**

<b>DETAILS DES INTERVENTIONS</b>	<b>AE/AP</b>
<b>FORMATIONS PROFESSIONNELLES</b> Rémunérations 2009 (F)	<b>375 410</b>
<b>APPRENTISSAGE</b> CFA Ville de Tours (I)	<b>288 000</b>
<b>ENSEIGNEMENT-LYCEES</b> Extension et restructuration de l'internat d'un lycée (Bourges)	<b>10 000 000</b>
<b>ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</b> Extension de l'ENIVL à Blois (I)	<b>1 300 000</b>
<b>RECHERCHE ET TECHNOLOGIE (I)</b> - CG 37 - Etude bâtiment start up INRA - Projet "Energie du future" CNRS	<b>1 300 000</b> 400 000 900 000
<b>CULTURE</b> - Rénovation et réaménagement musées - Développement territorial (valorisation jardin, opérations d'investissements dans musées, rénovation salles de cinéma) - FRAC (matériels informatiques)	<b>3 451 240</b> 1 647 000 1 783 240 21 000
<b>SPORTS</b> (aménagement du CREPS suite à sinistre)	<b>30 000</b>
<b>TERRITOIRES SOLIDAIRES</b> - Contrat régional de pays 3G - Contrat de ville moyenne 1G et 2G - Logement et services à la population (personnes âgées) - Projets structurants - CG 18 - Maisons de la solidarité - Pré-diagnostic conseils isolation - FRAC territoires (étude développement de l'étoile ferroviaire de Tours)	<b>9 216 000</b> 2 000 000 31 000 1 185 000 5 000 000 450 000 300 000 250 000
<b>ENVIRONNEMENT</b> - Participation à SEM Energies Renouvelables d'Issoudun - Agence de l'eau (Bourges) : étude de diagnostic - Travaux pour hébergement Ecopôle - Acquisition Etang Thomas dans la Brenne - Effacement du barrage sur le Cher (étude préalable)	<b>920 000</b> 500 000 45 000 65 000 300 000 10 000
<b>TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS</b> - Modernisation de la voie Chateaudun-La Membrolle - Etudes périurbaines (étude développement de l'étoile ferroviaire de Tours)	<b>13 833 000</b> 13 673 000 160 000
<b>TOURISME</b> (domaine du château de Candé - site écotouristique)	<b>1 000 000</b>
<b>ECONOMIE-INNOVATION</b> - Fonds de garantie agricole - CAP filières - expérimentation	<b>2 600 000</b> 500 000 2 100 000
<b>EUROPE ET COOPERATION DECENTRALISEE</b> (Appui aux projets de coopération internationale)	<b>125 000</b>
<b>TOTAL AP/AE</b>	<b>44 638 650</b>